

Séminaire annuel de travail et d'échanges consacré aux territoires de montagne

18-19
**JUIN
2020**

Montagnes en transition(s) : Quelle complémentarité des ingénieries ?

**Briançonnais
Massif des Alpes**


©OT Serre Chevalier Vallée – Briançon



©SEML Seve

Les séminaires Montagne organisés par le Cerema s'adressent aux acteurs techniques territoriaux qui portent et mettent en oeuvre les politiques publiques en montagne, dans les champs de la transition écologique et solidaire et de la cohésion des territoires, ainsi qu'à ceux qui leur viennent en appui :

DDT et DREAL, Commissariats de massif, Conseils régionaux, Conseils départementaux, EPCI, Pays et PETR, PNR et SCoT de montagne, Agences d'urbanisme, CAUE, Agences oeuvrant dans le champ de la transition écologique et énergétique...

Ces journées ont pour objectif de créer un espace de dialogue hors-cadre institutionnel entre ces acteurs. Elles les invitent à confronter leurs points de vue et à rechercher des complémentarités d'actions dans l'exercice de leurs compétences et missions. Le nombre des participants (limité à 80 environ) et leur diversité sont donc des points clés du séminaire.

Dans la continuité de la session 2019, **le séminaire 2020 posera la question de la complémentarité entre acteurs techniques territoriaux pour conduire, mettre en oeuvre, accompagner des démarches de transition à l'échelle de territoires de montagne**. Il s'appuiera sur l'expérience en cours dans le Grand Briançonnais, territoire de montagne engagé dans une démarche de transition (Mobilisation citoyenne, Programmes TEPCV, Plan Climat Air Énergie Territorial, Contrat de transition écologique et solidaire, ...).

En 2020, le séminaire mettra surtout l'accent sur les séquences de travail collaboratif, dans la perspective de l'organisation du séminaire de l'année suivante : celui-ci approfondira le même thème, à partir d'apports issus des contributions des participants au séminaire 2020. Un temps d'information sur l'actualité nationale spécifique à la montagne sera également prévu.

Modalités d'inscription

L'invitation, le programme, ainsi que les modalités d'inscription seront diffusés fin mars 2020.

Frais à la charge des participants : frais d'hébergement et de restauration + participation aux frais de dossier.

Pour tout renseignement :
pole-montagne@cerema.fr